

## 1 - Accueil, remerciements, explication pour le choix initial du lieu de l'AG

Remerciements *aux adhérents*

*aux membres du bureau*

*à Mme Miribel pour sa présence à AG*

*à Mr Jean-Pierre Bouvet pour sa présence à AG*

Excusés : Yvonne MEGY

### Explication pour le choix initial du lieu de l'AG

*Le souhait premier du bureau du CCAP était de faire l'AG et le repas à Puyricard.*

*→ On avait pensé pouvoir utiliser le Pôle associatif. Mme Miribel nous ayant indiqué qu'il n'y aurait pas de matériel (chaises et tables) pour cette date, nous avons dû trouver une autre solution.*

*→ Nous avons aussi le souci de maintenir la tradition du repas des présidents, de faire l'AG et le repas au même endroit.*

*→ Ne trouvant pas de restaurants à Puyricard et souhaitant rester sur Aix (élimination de Venelles etc.....), nous vous avons proposé l'Établissement « la Madeleine » qui laissait la possibilité de faire l'AG et le repas au même endroit.*

- Yvonne Mégy, Mr Davin et Mr Marin, anciens présidents, m'ont adressé un courrier faisant part de leur surprise et étonnement du fait que l'AG ne se déroulerait pas à Puyricard.*
- J'ai aussitôt contacté les membres du bureau et cherché une autre solution. Mme Gobetti, présidente des Genêts d'Or, avait proposé de dépanner le CCAP et de mettre à disposition pour l'AG, leurs locaux. Le CCAP, les en remercie. J'ai aussi contacté Mme Miribel pour trouver une autre salle. La salle préfabriquée de l'Ecole Maurel, était disponible, je l'ai donc réservée.*
- J'ai réuni le bureau et invité Yvonne Mégy pour faire le choix final. Il a été décidé de faire l'AG à la salle préfabriquée de l'Ecole Maurel et le repas au restaurant La Madeleine.*

## 2 - Rapport moral et d'activités

Avant de détailler les activités de l'année écoulée, je tiens à préciser que les associations adhérentes sont entièrement indépendantes et que le CCAP n'a aucun droit d'ingérence dans la conduite d'une association membre. Cependant selon les statuts, il peut mandater l'un des membres du bureau, à titre consultatif, aux réunions ou assemblées d'une association qui en ferait la demande.

### Réunions de travail du bureau

Régulièrement, le deuxième mardi de chaque mois (Pendant les vacances scolaires, la réunion est déplacée au premier mardi du mois) et en cas de besoin. Il y a aussi des réunions spécifiques supplémentaires pour le bulletin et pour la fête des vendanges. (12 réunions)

### Rendez-vous avec la municipalité

4 entretiens : suivi du dossier Pôle Associatifs, fête des vendanges, fêtes des associations.....)

### Suivi du dossier Salle des Fêtes

Gratuité (lettre de Mr Maguet)

### Organisation du cadeau pour le départ du Père Scherrer

Présence du CCAP lors des festivités, AG, expositions ..... (Repas Genêts, Cérémonies et réunions des Anciens Combattants, Alsaciens et Lorrains, MozaAIX, Photo-Contact, départ Père Scherrer, AG Belugo, Foyer rural.....)

### Fascicule « Nom des rues »

2 réunions de préparation, 2 réunions de travail avec les personnes pouvant apporter des renseignements.

### « Lei Vendùmi .....de Puericard »

Suite à la réunion de préparation en mars, il avait été convenu de faire la fête des vendanges sur deux dimanches : le 23→ la fête des associations

Le 30 → fête des vendanges et le vendredi 28→ marche pédestre pour les scomaies, organisée par l'association « Vaincre la mucoviscidose »

Cette année, ce fut la déception pour la fête des associations, puisque c'était en même temps à la Chesneraie, l'installation du nouveau Curé (information que nous n'avions connue que le 5 septembre)

Il faut quand même retenir que cette fête a eu ses points forts :

- Le concert de galoubets et tambourins présenté par l'école de musique et la Belugo
- l'apéritif offert par les viticulteurs et les commerçants de Puyricard et animé par l
- le repas, très apprécié et toujours bien organisé par le Comité des fêtes, cette sympathique équipe qui propose tout au long de l'années des animations
- la marche pédestre pour les enfants des écoles organisée par Vaincre la mucoviscidose

C'est le point fort de nos activités avec le bulletin. Nous commencerons à préparer ensemble cette fête en mars prochain.

#### Planning de réservation de la Salle des Fêtes

##### La salle des Fêtes

Courrier de Direction des salles.( Mr MAGUET) à propos de la gratuité.

##### Parution du bulletin CCAP/Info

- articles à donner en temps pour la parution Le travail est facilité lorsque les articles sont envoyés par courriel
- travail important : rédaction, élaboration, comité de lecture et distribution.

Cette année, le bulletin a connu encore un vif succès : (de plus en plus d'articles, bulletin de 10 pages en septembre)

#### Abonnement à la revue « Associations Mode d'emploi »

Permanence : le 2ème mardi du mois sauf vacances scolaires

Annuaire : Pas de publication cette année. La mise à jour n'est pas toujours évidente et sa publication est onéreuse. Je ne doute pas de l'aide qu'il peut vous apporter, donc cela en vaut la peine. Une nouvelle formule est à l'étude.

Nettoyage de la salle préfabriquée : est effectué par « Partage et Travail » et la comptabilité effectuée par Maurice VIEIL. Dans un souci d'égalité entre les associations (celles qui occupent la salle Préfabriquée et celles qui sont au Pôle, le CCAP ne gère plus ce nettoyage . Il a mis fin au contrat avec « Partage et Travail »

#### CCAP ANIM.ACTION

Le CCAP continue à participer à la communication des animations des associations par affichage chez les commerçants et sur le tableau municipal. Le CCAP récolte donc les informations et les diffuse mensuellement .

#### Le site internet

Il est en ligne depuis le premier trimestre 2007. Il est très visité plus de 3000 à la fin septembre dont 600 visites au moment de la rentrée scolaire.

#### Le Pôle associatif

Merci à la municipalité et à Mme Miribel qui tenait à ce projet. Ce Pôle associatif est le bien venu, les associations en avaient besoin.

- Le CCAP a participé à la répartition des salles du Pôle. Il a défendu des demandes bien précises pour l'occupation des locaux du centre village (ex : le CIQ souhaitait rester dans le local qu'il occupe depuis plusieurs années, l'AAEPP .....)  
*Le CCAP aurait souhaité rester au centre du village, Mme MIRIBEL a pensé que notre place était plus logique au Pôle, nous l'avons compris*
- Le CCAP a mis l'accent sur la sécurité.
- Le CCAP a renouvelé la demande d'ascenseur, d'aménagement des extérieurs, de matériel pour la grande salle (chaises et tables)
- Gardiennage et entretien des espaces communs
- Problème de fermeture (Vérifier que Personne ne reste dans les locaux)

### **3 – Bilan**

*Le bilan semble avoir rempli sa mission, le CCAP a tenu un rôle important*

*- dans la mise en fonctionnement du Pôle associatif*

*- dans la coordination et l'intégration des commerçants et des viticulteurs par leur participation à la vie associative (fête des vendanges, affichage CCAP ANIM.ACTION)*

*- dans la communication par le «bulletin » et « le site»..*

## **.Déroulement de l'AG**

### **Ordre du jour :**

Après le rapport moral et d'activités (Josette POUSSIN) et le rapport financier ci-joint (Maurice VIEIL),  
**le quitus est donné à l'unanimité.**

**REMERCIEMENTS pour la confiance que vous faites au bureau**

- **Elections**

3 sortants : Florence DENIS, Maurice VIEIL, Gilbert COLLOMB

Une seule candidature déclarée : Maurice VIEIL

Une candidature spontanée : Jean-Jacques LUMBROSO

L'assemblée accepte cette candidature spontanée.

Maurice VIEIL et Jean-Jacques LUMBROSO sont élus à l'unanimité

- **Fixation du montant de la cotisation annuelle pour l'année 2008,**

Fixé à 30 euros pour l'année 2008

- **Le futur pôle associatif**

La présidente remercie la municipalité pour ce pôle associatif. Il était en effet nécessaire pour le bon fonctionnement des associations. Le CCAP veillera à ce que les aménagements prévus (extérieurs, ascenseur, mise en conformité des locaux par rapport à la sécurité etc...) soient effectués.

- **Planning de réservation de la Salle des Fêtes pour 2008** : coordination des dates de réservation

- **Fixer la date de la réunion de préparation pour les activités annuelles**

Lundi 17 mars 2008

- **Fête des vendanges et des associations** : réunion de préparation lundi 17 mars 2008 pour fixer la date de ces fêtes

- Questions : un nouvel annuaire sera présenté d'une façon différente ( nom de l'association, du président, adresse, téléphone, site et adresse e-mail)

La séance est levée à 20H30, Josette POUSSIN invite les participants à partager le pot de l'amitié, salle Jean MAUREL. Le traditionnel repas des présidents et sympathisants se déroule au restaurant « La madeleine » en la présence de Jean-Pierre BOUVET, conseiller générale.

### **Composition du Bureau**

Président : Josette POUSSIN

Vice-Président : Michel ROBERT

Trésorier : Maurice VIEIL

Secrétaire : Marie OPHALVENS

Secrétaire adjoint : Marie-France CAVALLERO

Conseiller : Georges ALLEMANDI

Conseiller : Jean-Jacques LUMBROSO

Conseiller : Jacques MONNIER

La présidente  
Josette POUSSIN

